



mac LYON

Ville de 510 000 habitants, la Ville de Lyon bénéficie d'un budget de 800 millions d'euros et de l'engagement d'une administration municipale forte de près de 8 500 agents.

La Délégation générale Culture, patrimoine et événements contribue à faire de Lyon une ville créative et vivante par l'action d'institutions culturelles d'excellence, le soutien à toutes les formes de création artistique et l'organisation de nombreux événements.

La Ville de Lyon recrute sa Directrice / son Directeur du Musée d'Art Contemporain (MAC)

et

La Biennale de Lyon recrute sa Directrice / son Directeur artistique de la Biennale d'art contemporain

Missions et activités principales pour la Ville de Lyon :

Au sein de la Direction Générale Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, sous la responsabilité de la Direction du Pôle Muséal regroupant le musée des Beaux-Arts et le MAC, **le directeur (F/H)** assure le management général du Musée d'art Contemporain et conduit l'ensemble du Projet scientifique et culturel du musée.

Le Musée d'art contemporain de Lyon dispose d'un budget annuel de 1,2 M€ (hors masse salariale) et d'une équipe de 59 personnes. Il accueille en moyenne 150 000 visiteurs par an. La direction du MAC assure l'enrichissement, la conservation, la gestion et la valorisation des collections, en conformité avec les attendus de l'appellation « musée de France ». Elle offre une nouvelle lecture de l'art moderne et contemporain à travers un projet et un établissement de dimension nationale et internationale.

Le directeur joue un rôle d'animateur du réseau d'art contemporain à Lyon. Il ouvre le mac^{LYON} à de nouveaux partenariats publics et privés, ainsi qu'aux nouvelles formes de la création contemporaine tout en mettant en place des actions renouvelées en faveur de la jeune création. Il propose et met en œuvre une politique active pour l'art contemporain dans l'espace public.

Il assume un repérage d'artistes, de collectifs et de nouvelles formes artistiques avec un regard particulier sur l'art dans la ville / dans l'espace public, et joue un rôle de « facilitateur » dans l'écosystème de l'art contemporain sur le territoire (en lien avec les écoles, galeries, les centres d'art, les autres musées d'art régionaux...), afin d'amplifier les projets partenariaux, et encourager la circulation des artistes à l'échelle régionale et nationale...

Il contribue à maintenir Lyon au cœur des grandes villes nationales et internationales de l'art contemporain, renforcer le soutien aux jeunes artistes, faire de Lyon et du Musée d'art contemporain un laboratoire de création, et mettre en valeur les collections du Musée, en lien avec celles d'autres musées dont le Musée des Beaux-Arts.

Comme directeur du Musée, il est responsable de la politique générale du Musée d'art contemporain : politique artistique ambitieuse en matière de recherche, de médiation des savoirs, d'expositions et de manifestations culturelles ; développement du rayonnement du musée en jouant un rôle actif au sein du réseau des grandes institutions nationales et internationales et des acteurs principaux (artistes, collectionneurs, galeries, fondations, écoles) ; politique d'enrichissement, de conservation, de récolement et de mise en valeur des collections ; gestion administrative et financière ; politique de communication. Il rédige et met en œuvre le Projet Scientifique et Culturel (PSC). Il participe activement à la réflexion sur le devenir des réserves des collections.

Il est le garant du bon fonctionnement de l'établissement. Il met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne conduite du projet global. A ce titre il construit le budget et veille à sa bonne exécution ; il dirige une équipe d'une cinquantaine de personnes et propose les évolutions organisationnelles nécessaires. Il mobilise et encadre les compétences et veille à la qualité des services.

Il assure la dynamique et le rayonnement de l'art contemporain, ainsi que le développement des publics. Il développe et assure le suivi de la stratégie de communication et de la politique de mécénat.

En complément, le directeur (F/H) assure la Direction Artistique de la Biennale d'Art contemporain de Lyon dans le cadre du partenariat instauré entre le MAC, l'association dédiée et les tutelles publiques.

La Biennale de Lyon est une association de loi 1901 qui conçoit et organise en alternance deux grands événements culturels, *la Biennale d'art contemporain* et *la Biennale de la danse*. Les membres de l'équipe ont une activité transversale qui couvre les deux domaines, à l'exception des services artistiques qui sont affectés en permanence à l'un des deux événements.

La direction artistique art contemporain et celle de la danse agissent sous l'autorité et la responsabilité de la directrice générale de la Biennale de Lyon et du président du Conseil d'administration.

Conformément aux souhaits des collectivités publiques qui la financent majoritairement, et suivant son principe fondateur, la Biennale de Lyon a la charge de :

- soutenir la création, en art et en danse ; participer à la structuration de la filière art contemporain sur le territoire métropolitain et régional
- développer des actions d'élargissement des publics et d'implication de la population, s'adresser à tous les habitants/toutes les personnes par des dispositifs innovants d'action culturelle et territoriale par exemple
- mettre en œuvre des actions de cohésion sociale et favoriser la mixité culturelle ;
- contribuer au rayonnement international de Lyon, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la France ;

Fondée en 1991, la Biennale d'art contemporain de Lyon regroupe aujourd'hui une **exposition internationale**, une action de création et de production d'œuvres à vocation artistique et sociale, intitulée **Biennale en territoires**, menée sur les territoires avec les artistes intervenant sur la Biennale d'art contemporain, une plateforme intitulée **Résonance**, ayant vocation à coordonner et à mettre en visibilité les acteurs de la métropole lyonnaise et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et plusieurs **expositions associées**.

Missions et activités principales :

Agissant par délégation et travaillant en collaboration étroite avec l'ensemble des services de la Biennale de Lyon, le directeur artistique de la Biennale d'art contemporain, a la responsabilité, sous l'autorité du président et de la directrice générale, d'élaborer et de

mettre en œuvre le projet artistique et culturel de la Biennale. Pour assurer cette mission, de manière non exhaustive, il :

- propose les contenus et la programmation en toute indépendance, avec une vision à moyen et long terme, dans le respect des orientations de la Biennale de Lyon données par le Conseil d'administration, du cadre budgétaire, et du bon fonctionnement de l'association ;
- choisit le commissaire invité, avec l'accord du président, et assure son encadrement.
- encadre le service de production de la Biennale d'art contemporain ;
- participe à un certain nombre d'opérations ou de rencontres organisées dans le cadre de la prospection de mécénat et de rechercher des financements sur le volet de la programmation artistique ;

Il s'engage par ailleurs à :

- travailler sur les aspects transversaux pilotés par la direction générale : communication, relation avec les publics, choix des lieux d'exposition, mise en œuvre technique... ;
- être garant, devant les instances de gouvernance de l'Association de la faisabilité technique et financière du projet artistique approuvé.

Profil et Compétences : Conservateur ou conservatrice du patrimoine ou équivalent (*dans ce cas, passage de la procédure d'équivalence – EQRS – auprès du ministère de la culture*) ; très bonne connaissance du milieu de l'art contemporain et des réseaux professionnels ; capacités affirmées de management et de gestion ; bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ; sens du service public ; expérience réussie dans un poste similaire ; maîtrise du français oral et écrit obligatoire, très bonne pratique de l'anglais nécessaire.

Qui contacter ?

Xavier FOURNEYRON, Ville de Lyon, Directeur Général Adjoint
xavier.fourneyron@mairie-lyon.fr

Cécile BOURGEAT, Biennale d'Art contemporain, Directrice Générale
CBOURGEAT@LABIENNALEDELYON.COM

Prise de poste souhaitée : au 4 janvier 2027

Date limite des candidatures : lundi 6 juillet 2026 soir : Lettre de motivation et CV, en langue française obligatoirement.

Procédure :

Les candidats retenus en pré-sélection seront informés au plus tard le mercredi 15 juillet. Des documents de référence et un cahier des charges leur seront communiqués. Il leur sera demandé de rédiger un dossier d'une vingtaine de pages en vue de l'entretien prévu avec le jury sur la deuxième quinzaine de septembre 2026.

Candidatures : CV, lettre de motivation, (format PDF), à adresser par mail à isabelle.sabben@mairie-lyon.fr